

**Les résultats
de licence 2 de la session de Mai/Juin 2016 du CAVEJ
seront publiés à partir du lundi 4 juillet 2016 à 11h**

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

- 1) *Accès aux résultats*
- 2) *Etudiants admis en juin*
- 3) *Etudiants ajournés ou défaillants en juin*
- 4) *Consultation des copies d'examen*

1) POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS :

Les étudiants de toutes les universités devront se rendre sur le site internet

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».
Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

2) ETUDIANTS ADMIS EN JUIN :

Les résultats seront adressés aux universités de rattachement respectives.
Les **diplômes** de DEUG seront à réclamer ultérieurement à ces universités de rattachement.

Pour les étudiants rattachés à Paris 1 : *Vous devez adresser votre demande, par courrier, environ 6 mois après la publication des résultats, accompagnée de la photocopie de vos relevés de notes, de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une enveloppe (format 21 x 29,7) libellée à votre adresse, affranchie au tarif recommandé en vigueur avec accusé de réception et d'un formulaire de recommandé déjà rempli à votre adresse .*

Le courrier est à adresser à :

**CAVEJ
Service des diplômes L2
17 rue Saint Hippolyte
75013 Paris.**

3) ETUDIANTS AJOURNES OU DEFAILLANTS :

Règlement de l'examen

- *Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignements empêche la capitalisation de l'unité concernée et fait obstacle à l'admission finale.*
- *Toute note égale ou supérieure à la moyenne est conservée pour la session de septembre.*
- *Les notes inférieures à la moyenne doivent être obligatoirement repassées en septembre (sauf si elles ont été validées par compensation dans une unité ou dans un semestre).*
- *Toute unité d'enseignement validée est conservée dans son ensemble pour la session de septembre.*
- *Tout semestre validé est conservé sans son ensemble pour la session de septembre.*

Dates de la session de rattrapage

Les dates des écrits et des oraux figurent dans « actualités » sur le site internet e-cavej.org

Il n'y aura pas d'envoi de convocations.

Pour les étudiants ajournés ou défaillants à la session de juin, rattachés à Paris 1, les réinscriptions administratives ne seront possible qu'après la proclamation des résultats de la session de rattrapage de septembre.

4) CONSULTATION DES COPIES:

La consultation des copies aura lieu le mercredi 6 juillet à 9h30.

Vous devrez présenter votre carte d'étudiant.

Paris, le 1^{er} juillet 2016
Scolarité Licence 2